

Conférence mondiale sur le désarmement

Un autre sujet qui a reçu beaucoup d'attention a été la convocation éventuelle d'une Conférence mondiale sur le désarmement qui était envisagée essentiellement comme un moyen d'amener la Chine communiste à participer à des discussions sur le désarmement. Cette idée avait rallié un grand nombre de suffrages plus tôt au cours de l'année parmi les membres de la Commission du désarmement des Nations Unies¹, et il était clair dès le début de la discussion sur ce point que la majorité des États était en faveur de cette proposition. Le principal problème était d'obtenir l'appui d'un aussi grand nombre que possible de grandes puissances dont la participation était indispensable pour le succès d'une réunion de ce genre.

Au cours de la discussion générale à l'Assemblée, le 24 septembre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, a mentionné une déclaration du secrétaire général selon laquelle des progrès dans le domaine du désarmement général ou nucléaire n'étaient guère possibles tant que l'une des grandes puissances militaires qui avait récemment acquis une capacité nucléaire autonome de caractère non pacifique ne participait pas aux discussions; il a ajouté: "Le Canada espère que la République populaire de Chine sera invitée à prendre part à ces discussions". Le Canada a dès le début accordé un appui de principe à l'idée d'une conférence mondiale et s'est déclaré prêt à participer à une réunion de ce genre si l'on pouvait trouver des réponses satisfaisantes à diverses questions d'ordre pratique: participation des États, organisation, lieu de la conférence, financement, grandes lignes à observer pour les discussions, dans ce genre des principes qui ont été adoptés par l'Assemblée en 1962.

Après que certaines réserves initiales eurent fait l'objet d'une solution satisfaisante, les États-Unis ont voté en faveur d'un projet de résolution parrainé par 43 puissances qui appuyait l'idée d'une conférence mondiale et demandait la création d'une commission préparatoire qui tiendrait des consultations avec les gouvernements et s'occuperait des questions complexes se rattachant à l'organisation de la conférence. Lorsque le projet de résolution adopté en Première Commission a été présenté à l'Assemblée générale, il a reçu l'appui d'une majorité écrasante (112 voix pour, dont le Canada, aucune opposition, une abstention).

Essais d'armes nucléaires

La nature incomplète du traité de Moscou qui interdisait les essais nucléaires dans l'espace extra-atmosphérique, dans l'atmosphère et sous l'eau a continué d'être une source de mécontentement pour de nombreux pays, et notamment pour les puissances qui ont les moyens de mettre au point leurs propres armes nucléaires. De l'avis de certains de ces pays, la signature d'un traité de non-dissémination qui comporterait une renonciation au droit de développer leurs propres armes atomiques devrait être contrebalancée par des concessions auxquelles les puis-

¹Pour un aperçu des débats, voir *Affaires Extérieures*, août 1965, pp. 357-358.